et sa concubine, la veuve R..., employés tous deux dans l'établissement.

P... enlevait des hampes de porcs, sorte de longues lanières de viande qu'il lui était aisé de dissimuler sous ses vêtements. Il en emportait de telles quantités qu'elles suffisaient à l'alimentation de son ménage et qu'il en revendait encore une partie.

Quant à sa maîtresse, qui était occupée aux préparations de la graisse de porcs et du saindoux, elle s'en appropriait également de grandes quantités.

Tous deux ont été pris en flagrant délit.

A la suite de son interrogatoire, P... a été arrêté et envoyé au dépôt par M. le commissaire de police du quartier.

La veuve R..., mère de deux jeunes enfants, avait été laissée en liberté afin qu'elle pût continuer à leur donner ses soins.

Vivement affectée de la prévention qui pesait sur elle, cette femme résolut de se faire périr.

Son logement, situé impasse de l'Enfant-Jésus, se composait de deux pièces.

Dans la première, elle coucha ses deux enfants, après les avoir fait souper.

Elle boucha ensuite hermétiquement toutes les issues de la seconde pièce, et y alluma un réchaud qu'elle avait rempli de charbon.

L'odeur carbonique répandue dans la maison attira l'attention des locataires voisins. Connaissant la position de cette malheureuse femme, ils pénétrèrent chez elle en enfonçant la porte, après avoir inutilement frappé.

Mais déjà il était trop tard. Les tentatives faites pour ranimer la veuve R... demeurèrent infructueuses, et un médecin appelé près d'elle ne put que constater la mort.

— Le *British Médical Journal* publie un article consacré à l'examen de quelques principes vérifiés par M. William H. Haumond, relativement à l'influence de la lumière sur les malades.

L'habitude de bien des gardes-malades d'assombrir le jour dans les appartements où se tiennent les personnes confiées à leurs soins, est, dit-il, pernicieuse, sauf pour de rares cas de désordre mental du système nerveux.

Pendant la guerre de sécession, le général Rosencranz, ayant appris que la mortalité et les maladies étaient excessives dans l'Ouest-Virginie, ouvrit une enquête et trouva les malades entassés dans une petite pièce, où l'on empêchait l'air de pénétrer. Ils étaient blanchis comme le céleri qu'on a entouré de terre, et n'ayant presque plus de sang. La guérison dans ces conditions était rendue presque impossible, et, sans nul doute, il mourut beaucoup de malheureux qui, sous l'action des simples lois de la nature, se seraient parfaitement rétablis.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 30 juin 1873.

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. le ministre de l'intérieur qui rectifie une erreur qui s'est glissée dans l'énoncé d'un projet de loi, adopté le 5 avril dernier, relatif à un emprunt par la ville de Nancy.

L'Assemblée adopte un projet de loi tendant à distraire la section d'Estal, de la commune d'Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme).

L'ordre du jour appelle la discussion de deux demandes de poursuites contre deux députés, MM. Busson-Duvivier et Godin.

Les commissions concluent au rejet de ces deux demandes.

L'Assemblée adopte ces conclusions.

La commission chargée d'examiner les propositions relatives à la Légion-d'Honneur étant encore en séance, l'Assemblée passe à la discussion de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement et à la conservation de la propriété en Algérie

M. Hubert : Cette loi n'est que le couronnement d'une série d'ordonnances, décrets et de sénatus-consultes ayant tous pour objet de préparer l'organisation de la propriété individuelle, sur les terres arabes de l'Algérie. Je viens, au nom de la commission, vous exposer les motifs et les bases de cette législation importante.

Les principes de cette loi sont très-simples et de nature à entraîner la complète approbation de l'Assemblée. C'est d'abord le respect absolu du statut personnel et du droit de propriété individuelle des indigènes, puis réserve complète de tous les droits acquis sous l'empire de la législation antérieure, constatation des droits de propriété individuelle des indigènes partout où ils existent déjà et délivrance de titres réguliers, là où fonctionne la propriété collective, organisation de la propriété individuelle et délivrance de titres nouveaux; enfin, application du statut réel français de notre Code civil, aux droits ainsi reconnus ou établis pour la première fois — l'orateur développe ensuite ces considérations :

La question algérienne est la plus grave affaire de la France, elle lui impose par année un sacrifice de près de 100 millions et elle retient sur le sol algérien 70,000 hommes de notre armée ; de plus, elle mérite, sous tous les rapports, une considération et un examen de la part de l'Assemblée. Depuis 43 ans que la conquête existe, quelle est notre situation ? Nous sommes parvenus à attirer en Algérie 240,000 Européens, nous ne comptons que 129,601 Français, dont la plupart sont fonctionnaires publics ou attachés à l'armée. Le commerce, la navigation, se font au profit de l'étranger.

Examinons ensuite la situation de l'Algérie au point de vue agricole, moral et politique. L'agriculture européenne progressive n'existe pas, dit-il, il n'y a que l'industrie et que l'agriculture arabe exploitée par des sociétés françaises.

Au point de vue moral, je me bornerai à citer une lettre, que l'empereur Napoléon III écrivait à M. le maréchal Mac-Mahon.

L'orateur, après avoir donné lecture de cette lettre, examine la situation politique.

Il me suffira, dit-il, de vous rappeler que dans aucun département du continent les délibérations des conseils municipaux et des conseils généraux ont été aussi souvent l'objet de réformations et d'annulations de la part du gouvernement.

M. le président annonce la mort de M. de Jouvencel, député de Seine-et-Oise.

M. de Jouvencel était souffrant depuis plusieurs mois.

La discussion reprend sur l'Algérie.

M. Varnier, rapporteur, répond à M. Clapier et entre dans des détails très-intéressants sur l'Algérie.

M. Clapier réplique.

La discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 5 heures 35.

Nous avons publié dans notre édition de ce matin les dépêches suivantes :

Versailles, 30 *juin*. — On dit que le président de la République aurait demandé au gouverneur des colonies pénitentiaires des rapports détaillés sur la conduite des déportés.

Le président se proposerait de demander à la commission des grâces la remise de la peine pour ceux dont la conduite est bonne.

Madrid, 27 *juin*. (Arrivée seulement le 30.) — Le nouveau ministère formé par M. Pi y Margall est un ministère de conciliation dans lequel sont entrés deux membres de la gauche.

La colonne du colonel Castanon a été surprise hier par les carlistes embusqués. Les soldats se sont réfugiés dans Pampelune. Le peuple de cette ville s'est mutiné en criant : « A mort Nouvillas ! » lui attribuant la défaite de Castanon. On croit que ce général sera relevé de ses fonctions.

Perpignan, 30 *juin, matin*. — Le mouvement du brigadier général Cabrinetty vers Pratts de Llusanes, où il a culbuté don Alphonse, devait être appuyé par un mouvement concordant du bataillon de chasseurs d'Alcolea ; mais, arrivés à Manrésa, les hommes de ce bataillon ont refusé de prendre la direction ordonnée et ont rebroussé chemin vers Lérida d'où ils venaient.

Bilbao, 27 *juin, soir*. (Arrivée seulement le 30. — Les cabecillas carlistes recrutent force soldats.

Un navire a débarqué un grand nombre d'armes.

On craint un soulèvement général en Biscaye pour le jour de la Saint-Pierre.

Nouvelles du soir

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 1er juillet 1873.

L'Assemblée nationale prendrait, dit-on, quelques jours de vacances à l'occasion de la présence du Schah de Perse, à Paris.

Hier, dans la séance de la commission du budget, le Président a lu une communication de M. Magne portant que déjà il avait invité ses collègues dans une réunion du conseil des ministres à réaliser le plus d'économies possibles dans leurs budgets respectifs.

Le ministre a ajouté que le Conseil supérieur du commerce avait trouvé convenable de se charger de présenter de nouvelles sources de revenus, en remplacement de l'impôt sur les matières premières que la commission propose de supprimer.

M. Magne a terminé en déclarant qu'aussitôt qu'il connaîtra cette double information il communiquera immédiatement à la commission la pensée du gouvernement.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux*:

« Des poursuites sont dirigées contre les administrateurs de la Société du Crédit foncier Suisse.

» Le président du conseil d'administration, M. Fornerod, vient d'être arrêté. »

Strasbourg, 30 *juin*. — Hier ont eu lieu à Schiltigheim les élections complémentaires.

M. Imlin, ancien adjoint au maire de Strasbourg, a été élu conseiller général. M. Imlin appartient au parti alsacien modéré.

A Mulhouse, environ mille électeurs ont pris part au scrutin. Le parti alsacien modéré a remporté la victoire. Les candidats ultramontains n'ont obtenu qu'une faible minorité.

Londres, 30 *juin*. — Une fête et des illuminations en l'honneur du schah ont eu lieu au palais de Cristal, malgré la pluie.

Rome, 30 *juin, soir*. — A la suite du tremblement d'hier, il y a eu, à Belluno, quatre morts et plusieurs blessés ; à Pieve-Alpago, plusieurs blessés ; à Torrès, deux morts ; à Curago, quatre ; à Puos, onze ; à Visone, deux ; à Cavessago, un.

Les *Italienische Nachrichten* annoncent que les pourparlers entre M. Depretis et M. Minghetti sont interrompus ; M. Minghetti essayerait de former un cabinet avec l'ancienne majorité. Le portefeuille des finances a été offert à M. Mauroganato, qui a été appelé à Florence.

La *Voix de la Vérité* assure que le chapitre de la cathédrale d'Alexandrie a envoyé au Pape une adresse d'excuses pour les funérailles de M. Rattazzi.

Le même journal dit que le duc d'Uceda a présenté au Pape des protestations contre la loi de suppression des corporations religieuses signées par 235,000 espagnols.

Berlin, 30 *juin*. — D'après des nouvelles de Mulhouse, le canton Nord de cette ville a fourni 593 votant. M. Koechlin-Mieg a été élu par 512 voix. Dans le canton Sud, M. Deugnot a été élu par 340 voix sur 390 votants.

Florence, 30 *juin*. — La *Nazione* dit que M. Minghetti a eu aujourd'hui deux conférences, avec le roi. Ce matin, M. Minghetti a conféré avec quelques hommes politiques, il a prié le roi de mander le général Ricotti pour conférer relativement aux dépenses militaires.

D'après la *Nazione*, jusqu'à présent aucun portefeuille n'a été offert à personne, ni par conséquent accepté.

Dresde, 30 *juin*. — Le *Journal de Dresde* publie un télégramme de Vienne portant qu'une trombe s'est abattue hier sur l'emplacement de l'exposition universelle. La section allemande n'a presque pas souffert. La section française a été un peu endommagée.

Les journaux de Vienne parlent d'un violent ouragan accompagné de pluie. Quant aux dommages causés, les renseignements ne sont pas entièrement concordants. Toutefois un fait constant, c'est que les jardins et parcs qui entourent le palais de l'exposition ont été inondés. Le palais de l'exposition lui-même et les autres bâtiments n'ont pas subi de dommage notable. Par contre, les cours des bâtiments et notamment la cour de l'exposition des soieries de Lyon ont été plus ou moins atteints. Les journaux de Vienne ne parlent pas de dommage subi par les sections allemandes.

Washington, 30 *juin*. — On signale une légère augmentation du choléra à Nashville et à Cincinnati.

Colmar, 30 *juin*. — Hier ont eu lieu les élections complémentaires. M. Peyerimhoff, bourguestre, a été élu conseiller d'arrondissement par 1049 voix sur 1099.

M. l'adjoint Sparth, marchand de bois et A. Radat ont été élus conseillers généraux par plus de mille voix.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Havre, 1er juillet.

(Dépêche de MM. Kablé, Boeswillwald et Ce, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 500 b. Marché calme, petite demande, disponible et livrable sans changement.

Liverpool, 1er juillet.

(Dépêche de MM. Kablé, Boeswillwald et Ce, représentés par M. Bulteau-Desbonnets).

Ventes 10,000 b. ; marché soutenu inchangé. Recettes 5,000 b.

Avis divers

ANVERS, 30 juin. — *Laines* : On nous a fait connaître la vente de 104 balles laine en suint de la Plata.

ANVERS, 30 juin. — *Laines de la Plata*. (*Avis mensuel de* MM. H. MELGES et J. J. MELGES.)

Existences au 31 mai dernier	14884 b.
Arr. de Buenos-Ayres	8816 »
» de Monte-Video	1300 »
» de Gualeguay	1135 »
» de San Nicolas	344 »
» de Patagones	47 »
» de l'Angleterre	792 »
Total	27327 b.
Ventes	12357 »
Passage	1428 »
Stock à ce jour	13542 »
Total	27327 b.

Les ventes du mois de juin se décomposent comme suit : 8615 b. Buenos-Ayres, 2832 b. Monte-Video et 910 b. Entre-Rios.

Le stock au 30 juin se compose de :

11397 b. Buenos-Ayres ; 1066 b. Monte-Video ; 1079 balles Entre-Rios ; ensemble 13,542 balles.

Les transactions en juin ont été très-importantes ; environ 12.900 b. laines diverses ont été traitées de gré à gré. Par suite d'une demande aussi active, les prix se sont sensiblement améliorés ; la hausse que nous avons à constater sur les cours de clôture des enchères de mai est de 10 à 15 centimes sur les laines de Buenos-Ayres et de San Nicolas et de 15 à 20 centimes sur celles de Monte-Video. Quelques parties de cette dernière provenance ont même obtenu une avance plus forte. Depuis quoique demande est moins animée et malgré que les prix se soient bien soutenus, on remarque moins d'ardeur aux achats.

Le mouvement des laines de la Plata, sur le marché d'Anvers, pendant le premier semestre de cette année, comparé à la même période de 1872, est comme suit :

	1873	1872
Ventes	80,056	48,864
Passage	11,810	17,829
Stock au 31 juin	13,542	52.798
Arrivages	90,919	108,560

ROUEN, le 28 juin 1873 — Il s'est traité cette semaine passablement d'affaires en cotons filés, tous prix restent sans changement, mais fermement tenus.

Par suite de la présence d'acheteurs un étrangers sur place, la vente de la Rouennerie a été un peu plus active et on espère généralement à une reprise assez prochaine ; quant au calicot la demande en est toujours très-régulière et prix fermes.

BRESLAU, 27 juin. — *Laines* : Les qualités moyennes ont été passablement recherchées cette semaine, et quelques ventes en laines de 1re toutes de Pologne, Prusse et de Silésie ont été faites dans les prix de 68 à 78 thalers ; les laines fines, par contre, sont par continuation négligées. Les ventes totales de la semaine ne comportent que 600 qtx, tandis que les nouveaux renforts s'élèvent à environ 2500 qtx.

CONSULAT VACANT.

Ecrire à M. Georges Beaumont, à Versailles. — Il ne sera répondu qu'aux lettres portant références. 4088

BUREAU DES POSTES DE ROUBAIX

HEURES DE LEVÉES DES BOITES.

Boîte du bureau : à 9 heures du matin pour les lignes de Calais, Angleterre, Lille, Tourcoing, Tournai, — à 11 h. 50 du matin, pour Paris, Lille, Tourcoing, Belgique. — à 4 h. du soir, pour Lille, Walincourt, Tourcoing, Gand, Courtrai, — à 5 h. 15 du soir, pour Paris et Erquelines, — à 8 h. 50 du soir, pour Paris, Lille, Tourcoing, Angleterre, Belgique.

BOITES supplémentaires	LEVÉES 1ère	2e	3e	4e	5e
Rue de l'Alouette	h 10	10 h 40	3 h 10	4 h 25	7 h 40
La Gare	8 h 15	10 h 45	3 h 15	4 h 30	7 h 45
Rue de Blanchemaille	8 h 25	10 h 50	3 h 25	4 h 40	7 h 55
Rue de Tourcoing	8 h 35	11 h	h 30	4 h 50	8 h
Rue Pellart	8 h 40	11 h 10	3 h 40	4 h 55	8 h 10
Rue des Lignes	8 h 50	11 h 20	3 h 50	5 h 05	8 h 20
Rue du Gallon-d'Eau	8 h 10	10 h 40	3 h 10	4 h 25	7 h 40
Place de la Liberté	8 h 15	10 h 45	3 h 15	4 h 25	7 h 45
Place St-Elisabeth	8 h 30	11 h 2	3 h 35	4 h 50	8 h 05
Barque d'Or	8 h 45	11 h 15	3 h 45	5 h 00	8 h 15
Rue des Fabricants	8 h 50	11 h 20	3 h 50	5 h 05	8 h 20
Place de la Mairie	8 h 40	11 h 15	3 h 45	5 h	8 h 15

Les dimanches et jours fériés, la dernière levée des boites supplémentaires n'a pas lieu.

Une délibération du Conseil municipal ne date du 5 février 1872, porte fixation d'un tarif de droits de voirie. Ce tarif, approuvé par le préfet le 20 mars 1872, a été rendu exécutoire à partir du 1er mai 1872.

En voici un extrait :

OBJET DE LA DEMANDE	Salubres autorisées	Base du droit Perçu	Droit
Autorisation de voirie		droit fixe	1.00
Badigeonnage ou lavage de façade de maison, construite depuis plus d'un an		mètre carré	0.02
Baldaquins ou marquises (1)	0.80	surface couverte	1.00
Bancs en bois (2)	0.80	mètre courant	5.00
Charrettes à bras ou brouettes (3)		ch. j. nuit ou fract.	0.15
Dépôts	0.16	chaque	2.00
Emplacement occupé par des matériaux (4)		mètre carré	0.15
Embranchement pour conduites d'eau ou de gaz		par jour, mètre courant	0.05
Rasoirs en bande	0.16	par jour mètre courant	0.20
Etalage laissant au moins 2 mètres de trottoir		mètre carré par jour	2.00
Jalousies	0.16		0.10
Lanterne ou transparent en forme d'applique, globes d'éclairage (6)	0.60		2.00
Marchandises et objets de toute nature (7)		au mètre carré par jour ou fraction	0.10
Mètres de saillie	0.16	mètre courant	3.00
Peinture de façade à l'huile, y compris lavage		mètre carré	0.05
Pieux pour barrage de rue (8)		chaque, par jour	2.00
Poulies pour monte-charge (9)		chaque	3.00
Stores en saillie	0.16	chaque	2.00
Tables de 0,70 c. de côté, au plus, avec 4 chaînes au plus (10)		chaque par mois	2.50
Tableaux, enseignes, attributs, reliefs, cadrans, etc.	0.16	chaque	2.00
Emplacement occupé par les ventes		mètre carré par jour ou fraction	0.25
Voitures stationnant sur la voie publique, le jour (11)		mètre carré par jour ou fraction	0.26
Voitures stationnant sur la voie publique la nuit (11) bis		mètre carré par jour ou fraction	0.20

(1) Ne peuvent excéder le trottoir.
(2) Interdits dans les rues au-dessous de 15 mètres.
(3) Doivent être éclairées la nuit.
(4) Ne peuvent dépasser ni le trottoir, ni 1 m. 50.
(5) Sans préjudice du droit de pavage.
(6) Idem pour la grande voirie.
(7) Sur les chaussées, places, trottoirs et autres emplacements.
(8) En cas de démolitions ou travaux sur la voie publique.
(9) Saillant de 0,50 à 0,75 selon la largeur de la rue.
(10) Autorisé sur des trottoirs ayant 4 mètres de largeur, au moins.
(11 bis) Eclairage obligatoire.

Extrait du Tarif de l'Octroi DE ROUBAIX.

Vins en cercles et en bouteilles	l'hectolitre	4.80
Alcool pur ou mêlé dans les eaux de vie et liqueurs en cercles, eaux de vie et esprits en bouteilles, liqueurs et fruits à l'eau de vie	id.	10.
Bière de toute espèce et qualité et de toute provenance	id.	2.70
Vinaigre ordinaire	id.	5.00
Huile de toute espèce et qualité et provenant de toutes substances, excepté le de gras et l'huile de poisson non épurée	id.	3.00
Viandes de bœuf, vache, génisse, mouton, veau, mouton, brebis, agneau, et chèvre, abattus en ville, sortant de l'abattoir, ou venant de l'extérieur	les 100 kilog	9.00
Viande de Porc	id.	7.20
Poissons salé, morue et stokfisch exceptés	le kilog	0.05
Poisson frais	6 0/0 de la valeur vendu au Minck	
Lièvres, lapins, et volailles de toute espèce et qualité	le kilog	0.10
Gibier à plumes de toute espèce ou qualité	id.	.30
Pâtés de toute espèce	id.	0.50
Bécasses de l'extérieur	id.	0.40
Amandes et noyaux d'amandes	id.	0.10
Prunes, figues, raisins, marrons et autres fruits secs	id.	0.030
Citrons, oranges et limons	id	0.08
Charbons de bois	l'hectolitre	0.15
Charbon de terre et coke	id.	0.10
Braises de l'extérieur	id.	0.15
Bois à brûler non écartelés	le stère	1.00
Bois blancs, peuplier, saule et racines à brûler	id.	0.60
Bois de toute autre espèce à brûler	d.	0.80
Fagots de toute espèce, bodeulets et fagots	id.	0.40
Gaules, gaulettes, piquets et ramures	le cent	0.20
Chandelles importées	le kilog.	0.06
Cires et bougies en cire de toute espèce et qualité	id.	0.10
Bougies stéariques	id.	0.08
Bouteilles de verre et de grès	le cent	2.00
Demi-bouteilles de verre et de grès	le cent	1.00
Savons durs	les cent kil	5.00
Savons en pâte de toute autre espèce que les précédents	id.	1.40
Bouchons liégés et toute espèce	le kilog.	0.50

Ouvrages nouveaux :

Conférences aux dames de Lyon, par Mgr Nermillod — 2 volumes 5 fr.

Histoire illustrée des pèlerinages — splendide publication. La 1re livraison est en vente 1 fr.

Revue du monde catholique dernière livraison, 2 fr.

Prière de Pie IX et pour Pie IX, 0,25 c.

Les médecins et les miracles de Lourdes, 0.30 c.

Recueil d'exercices en l'honneur du Sacré-Cœur, 1 f. 25 c.

Pèlerinage de Paray-le-Monial, 0 fr. 50.

A Roubaix, à la librairie Alfred Reboux, rue Nain 1.

Crédit Foncier des Etats-Unis

EMISSION D'OBLIGATIONS

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie, délivre en ce moment des obligations du

CRÉDIT FONCIER DES ETATS-UNIS au cours de 490 francs.

Les titres sont de 100, 500 et 1,000 dollars.

L'intérêt est de 6 % *payable en or* les 1er avril et 1er octobre.

En tenant compte de l'amortissement, c'est un placement à raison de 6 1/3 p. %

La sécurité exceptionnelle qu'offrent les opérations de prêt sur hypothèques fait de cette valeur un placement qui peut être recommandé sans hésitation, à tous les capitalistes.

L'Agence de la *Société Générale*, à Roubaix, 41, rue du Chemin de Fer, est chargée de l'Emission de ces titres. 3964.

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNÉS

facilitant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racines et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS et DENTIERS, système américain,

SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la matiscation.

HALLER-ADLER

DENTISTE

66, *rue d'Angleterre, à LILLE*

Nouvelle Encre

J. Gardot à Dijon.

noire en écrivant, n'oxydant pas les plumes, n'épaississant pas.

Nouvelle Encre violette

coulant même un mois après l'ouverture

chez tous les Papetiers.

Dépôt à la librairie *Alfred Reboux*.

BOURSE DE PARIS

DU 30 JUIN 1.

VALEURS	Clôture	Cl. prec.	Hausse	Baisse
A TERME				
3 0/0	55.65	55.80	».»»	221/2
5 0/0 1871	89.90	[illegible]	».»»	».»»
5 0/0 1872	90.50	91.21/2	».»»	121/2
Foncier	790.»»	790.»»	».»»	».»»
Mobilier	415.»»	417.50	».»»	2.50
Générale	556.25	555.»»	1.25	».»»
Est	508.75	507.50	1.25	».»»
Lyon	848.75	847.50	1.25	».»»
Midi	597.50	600.»»	».»»	2.50
Nord	1030.»»	».»»	».»»	».»»
Orléans	812.»»	».»»	».»»	».»»
Ouest	».»»	».»»	».»»	».»»
Gaz	685.»»	».»»	».»»	».»»
Immobilière	».»»	».»»	».»»	».»»
Suez	450.»»	452.50	».»»	2.50
Italien	63.80	63.90	».»»	».10
Espagnol	438.75	440.»»	».»»	1.25
Lombard	435.»»	».»»	».»»	».»»
Autriche	776.25	770.»»	6.25	».»»
B de France	4165.»»	4175.»»	».»»	10.»»
B. de Paris	1135.»»	1135.»»	».»»	».»»
COMPTANT				
3 0/0	55.80	55.80	».»»	».»»
5 0/0 1871	89.90	90.25	».»»	».35
5 /01872	90.90	91.20	».»»	».30
4 1/2	80.75	81.»»	».»»	».25
Morgan	510.»»	510.»»	».»»	».»»
Ville » 1869	290.»»	290.»»	».»»	».»»
» » 1871	254.»»	253.75	».25	».»»
Est	270.»»	271.50	».»»	1.50
Lyon	276.25	276.25	».»»	».»»
Midi	280.25	278.50	1.75	».»»
Orléans	281.75	281.50	».25	».»»
Orléans à Ch.	235.»»	237.»»	».»»	2.»»
» à Rouen N.	».»»	».»»	».»»	».»»
» » Sud	219.50	219.50	».»»	».»»
EN BANQUE				
Espagne Int.	155/16	151/4	1/16	».»»
Esp. Ext. 1869	193/8	191/4	1/8	».»»
Esp. Ext. 1871	».»»	».»»	».»»	».»»
Turc	55.30	55.30	».»»	».»»
6 0/0 Péruvien	731/8	787/8	»1/4	».»»

MATIÈRES D'OR, D'ARGENT, ETC

Or en barr à 1000/1000 le k. 3,434 fr. 44 c.	11	a 19	0/00 pms
Or (pièces de 20 fr.)	7.fr.	a .fr.	0/00 pms
Ar. en barre à 1000/1000 le k. 218 fr. 89 c.	8 .fr.	a 9 .fr.	0/00 pms
Ducats de Holl. et d'Aut.	11 75	a 11 80	
Piastres à colonnes Ferdin.	5 40	a 5 42	
id. mexicaines	5 40	a 5 42 .fr.	
Aigles d'Amérique (5 d.)	25 40	a 25 45 .fr.	
Souverains Anglais	25 50	.fr. a 25 52 1/2	
Banknotes	25 90	.fr. a 25 95 .fr.	
Dollars	5 16	.fr. a 5 17 .fr.	

ESCOMPTES

Banque de France	5 0/0 (sur avances 6 0/0).
id. d'Angleterre	6 0/0
id. de Belgique	6 0/0

BONS DU TRÉSOR

4 1/2 0/0, de 3 à 5 mois — 5 0/0, de 6 à 11 mois. — 5 1/2 0/0, pour un an.

CHANGES	A trois mois		A courte échéance	
Amsterdam	209 1/2	209 3/4	210 1/4	210 .fr. et 0/0
Hambourg	194 1/2	194 1/4	195 .fr.	194 3/4 — 4 0/0
Berlin	873 1/2	873 .fr.	874 1/2	870 .fr. — 4 0/0
Francfort	213 1/4	213 .fr.	214 .fr.	213 3/4 — 4 0/0
Vienne	224 .fr.	221 .fr.	225 .fr.	223 .fr. — 4 0/0
Madrid	.fr.	.fr.	.fr.	— 4 0/0
Pétersbourg	224 .fr.	223 .fr.	225 .fr.	224 .fr. — 4 0/0
Londres	25 50	12 25 15 1/2	25 50 .fr.	25 45 .fr. — 6 0/0
Belgique	3/4 p.	5/8 p.	5/8 p.	1/4 p. — 6 0/0
Lille	11 .fr.	10 3/4 p.	11 .fr.	10 3/4 p. — 6 0/0

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 30 Juin.

Mauvais mois et mauvaise fin de mois ; les cours sont plus faibles que jamais. Nous tombons dès l'ouverture à 55 85 et 91 27 ; les offres ne sont pas nombreuses, mais les affaires sont languissantes, et les contre-parties, quelque médiocres qu'il les fallût, manquent absolument. Nous baissons, parce que personne n'ose prendre une centaine de mille d'Emprunt ; on craint les reports, on craint les embarras d'argent ; il y a inquiétude persistante et malaise.

La première cote de Londres est mauvaise. L'Emprunt tombe de 6 5/8 à 7 1/16 de prime. Les Consolidés ne varient pas, à